

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧
SÉANCE DU 24 MARS 2017
❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUD,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

**9d - PROJETS PRESENTÉS DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2017 ET DU FONDS DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (FSIL) 2017**

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE (SUR DEUX SITES)

Mme Rosine CARDON expose qu'en 2016, la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques a encouragé deux projets oloronais en leur attribuant une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, la DETR, créée par la loi de finances n°2010-1657 du 29 décembre 2010 et intervenant en faveur de projets favorisant le maintien ou le développement des services publics en milieu rural. Il s'agit de l'aménagement de la salle d'escalade Edouard Louis phase 2 et de la rénovation du sol du gymnase Robert Scohy.

Trois autres projets ont également bénéficié du soutien financier de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL) : l'aménagement de l'esplanade du IV Septembre, l'aménagement de la toiture de l'école de Pondeilh et le programme pluriannuel de mise aux normes et d'accessibilité des bâtiments communaux.

En effet, en 2016, afin de relancer l'investissement public local, le Gouvernement a créé un fonds de soutien à l'investissement des communes et de leur groupement d'un montant d'un milliard d'euros. L'objectif du FSIL était d'aider dans la réalisation de travaux et de projets directement liés à la vie quotidienne et à la rénovation des équipements et bâtiments publics. En 2017, le FSIL est reconduit.

Il est rappelé que le Fonds de soutien à l'investissement public local peut se cumuler à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Aussi la Commune d'Oloron Sainte-Marie propose à l'avis des services de l'Etat sept projets dont six sont éligibles au FSIL et l'ensemble à la DETR.

Pour chaque projet, c'est un taux maximal qui est sollicité.

Enfin, des demandes d'aide seront déposées auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques pour ces projets. En effet, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a élaboré et mettra en application son « nouveau modèle départemental » en 2017.

Le quatrième projet présenté est l'aménagement de l'Espace de Vie Sociale (sur deux sites)

Objectifs poursuivis :

Contribuer à améliorer la dynamique de l'action sociale pour les citoyens d'Oloron Sainte-Marie et les habitants de son territoire élargi en améliorant l'accès du public à l'offre du Centre social La Haüt.

Lutter contre les exclusions.

Favoriser le développement de compétences.

Nature du projet :

D'une part, il s'agit de réaménager le bâtiment se situant dans le quartier Sainte-Croix en renforçant la sécurité du Centre social La Haüt par l'aménagement de l'espace extérieur, en améliorant son accessibilité, en réalisant des travaux destinés à optimiser la consommation énergétique du bâtiment (isolation) et en aménageant des espaces de manière pertinente au regard des activités du Centre Social.

Ainsi, les travaux portent sur la toiture, les menuiseries, la reconfiguration du rez-de-chaussée et la réhabilitation d'une cuisine et d'une salle de formation.

D'autre part, il s'agit de réhabiliter le Centre municipal d'animation en renforçant la sécurité de l'espace d'animation (avancement de façade) en reconfigurant l'espace pour qu'il puisse accueillir les activités du projet de vie sociale du Centre social La Haüt et en réalisant des travaux destinés à optimiser la consommation énergétique du bâtiment (isolation, menuiseries).

Montant total HT : 505 875,00 € (*)

() Le plafonnement des projets est limité dans le cadre de la DETR à 500 000 € HT.*

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier,

- **VALIDE** le dépôt des dossiers auprès des services de l'Etat et du Département,
- **PRECISE** que la Commune préfinance la T.V.A,
- **S'ENGAGE** à ne pas dépasser le taux maximum de 80 % de subventions en cas de financements complémentaires.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 24 mars 2017.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 29/03/2017

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,



Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 30/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/03/2017